ZOOM SUR LA DIRECTION RÉGIONALE DE CASA PORT

CARTE DE VISITE

La **Direction Régionale** de **Casa Port**

- 4 services régionaux
- 2 sous directions
- 6 ordonnancements import
- 2 ordonnancements export et gestion des comptes
- 1 subdivision
- 7 brigades
- 1 recette
- 1 cellule de formation

- 529 douaniers dont 117 femmes
- 2ème Direction Régionale en termes de recettes douanières avec une contribution à hauteur de 37,9%
- Un acteur incontournable dans l'enceinte portuaire représentant l'une des principales porte d'entrée des importations du Royaume

ADMINISTRATION DES DOUANES ET IMPOTS INDIRECTS

LA DIRECTION REGIONALE DE CASA PORT : UNE STRUCTURE DOUANIERE A COMPETENCE FONCTIONNELLE

La Direction Régionale de Casa Port (DRCP) exerce ses missions sur une superficie totale de 450 ha, dont 256 ha de terre-pleins et plus de 8 km linéaires de quai, pouvant accueillir et traiter plus de 40 navires à la fois.

Comprenant un port de commerce, un port de pêche ainsi que des installations et des infrastructures pour la mise à flot et à sec des navires dans les chantiers navals, le port de Casablanca connaît une croissance continue de son activité du fait de l'évolution économique que connaît le pays, impactant de ce fait les résultats, à la hausse en 2012, de la DRCP.

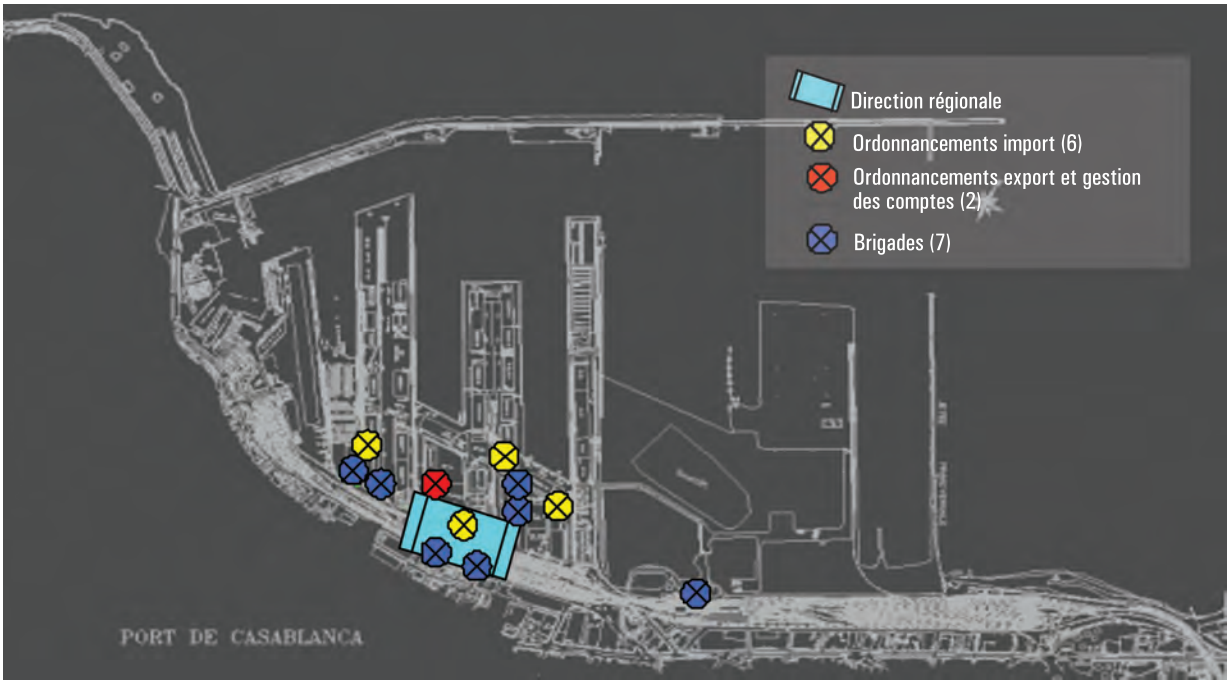

UN PORT CENTENAIRE ET EMBLEMATIQUE DE L'HISTOIRE DU ROYAUME

Depuis 1913, date de lancement des travaux de modernisation, le port de Casablanca a joué le rôle de moteur économique pour tout le Royaume en traitant pendant près d'un siècle un volume cumulé de cargaison de plusieurs centaines de millions de tonnes.

Reconnu pour ses avancées et innovations majeures, le port de Casablanca a marqué l'Histoire portuaire et maritime marocaine par les multiples expérimentations menées en son sein. Membre de la communauté portuaire, la Direction Régionale de Casa port n'a pas manqué de contribuer activement à la mise en place de projets d'envergure et novateurs tel le guichet unique virtuel « PortNet ».

LA DRCP, UN DES PRINCIPAUX COLLECTEURS DE RECETTES DOUANIERES

Première porte d'entrée des importations au Maroc, le port de Casablanca se classe à la première position en termes de collecte des droits de douane et de TVA à l'import (soit respectivement près de 64% et 49% au niveau national), avec des perspectives de développement assurées grâce aux mesures d'extension et de modernisation en cours de réalisation.

Ainsi et malgré le processus du démantèlement tarifaire, les recettes douanières de la DRCP ont connu une constante évolution, s'établissant à 30,7 MMDH en 2012, avec une progression de + 5,48% par rapport à l'exercice précédent.

PRINCIPALES INFRASTRUCTURES ET SUPERSTRUCTURES DU PORT DE CASABLANCA

- Terminal « marchandises diverses » : 1120 m de quai
- Terminal « agrumes » : 1490 m de quai
- Terminal à conteneurs « Tarik » : 500 m de quai
- Terminal à conteneurs « Est » : 600 m de quai
- Terminal roulier : 10 ha de superficie
- Terminal phosphatier : 686 m de quai
- Terminal minéralier : 680 m de quai

UNE CONTRIBUTION EFFICACE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TISSU ÉCONOMIQUE NATIONAL

La DRCP traite quasi exclusivement les opérations à caractère commercial. A ce titre, son action est principalement orientée en direction des opérateurs économiques et des associations professionnelles avec lesquels elle entretient des relations de coopération et de partenariat basées sur l'échange et la concertation. Les principales réalisations 2012 de la DRCP à ce niveau se présentent ainsi :

- Près de 3740 visiteurs accueillis et orientés durant l'année écoulée
- Tenue de plus d'une vingtaine de réunions avec les associations professionnelles et participations aux évènements organisés par celles-ci (ASMEX, ATADM, AMITH ...)
- Organisation de plusieurs séances de travail avec les partenaires institutionnels (ANP, Marsa Maroc).

UNE LUTTE ACTIVE CONTRE LE PHENOMENE DE LA CONTREFAÇON ET LE TRAFIC ILLICITE DE STUPEFIANTS

La protection des marques et des consommateurs est inscrite parmi les priorités de la DRCP dont la vigilance des services de surveillance a permis en 2012 de mettre en œuvre des mesures de suspension à l'encontre de 76 marques de produits soupçonnés d'être contrefaits.

Mobilisant ses ressources humaines et matérielles sur le plan sécuritaire à travers des formations spécifiques (par exemple « la sécurité dans le contrôle douanier des produits dangereux ») et la mise à contribution des scanners, la DRCP a réussi à déjouer nombre de tentatives de trafic illicite de drogues, permettant de réaliser en 2012 la saisie de plus de 9,5 tonnes de stupéfiants en l'espace de deux mois.